



Probleme de chauffe eau pour un locataire

Par **bibou718**, le **07/02/2010 à 22:01**

Bonjour, rnrnIl y a 15 jrs le chauffe eau à commencer à fuir en pleine nuit (eau bouillante). rnrnAu fil des minutes la fuite devenait de plus en plus importante. rnrnJ'ai fait appel à un Service de plomberie d'urgence ce qui m'a coûté 292€. rnrnPour mise en sécurité et vidange du chauffe eau. Le robinet général était grippé impossible pour moi de le fermer (je vis seule). rnrnIl a fallu 10 jrs pour que j'obtienne le changement du chauffe eau qui était de 100L et qui n'est plus que de 50l et l'agence ne me réponde toujours pas pour la fameuse facture. Pour ma part je pense que le propriétaire doit me rembourser de plus pour le 10jrs sans eau chaude je pense avoir le droit à une compensation? rnrnMerci de votre réponse rnrnCordialement rnrnIsabelle Capron

Par **Marion2**, le **07/02/2010 à 22:35**

Bonsoir, rnrnContactez l'ADIL qui est une Association de défense des locataires et qui assure des permanences juridiques gratuites. rnrnVotre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez. rnrnCordialement.